

BOLIEUX CONSEILS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10.000 euros

Siège social : 6 rue Scatisse

30000 NÎMES

907 487 516 R.C.S. NÎMES

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 1^{er} novembre,

Monsieur Christophe LANTOINE, demeurant 28 rue des Bois, 77140 SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS, agissant en qualité de Président (le « **Président** ») de la Société et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu de l'article 4 des statuts de la Société, a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Le Président décide de transférer le siège social de la Société du 6 rue Scatisse, 30000 NÎMES au 28 rue des Bois, 77140 SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS, et ce à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la première décision, le Président modifie l'article 4 des statuts de la Société de la manière suivante :

« 4. SIEGE SOCIAL

«

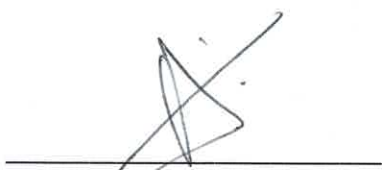
« Le siège social est situé au 28 rue des Bois, 77140 SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS.

La suite de l'article 4 demeure inchangée.

TROISIEME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.



Monsieur Christophe LANTOINE,
Président